

Communiqué de presse

20 juillet 2017

FRET FERROVIAIRE ET REPORT MODAL ALPIN :

« L'Etat doit clarifier sa position ! »

Madame Elizabeth BORNE, ministre déléguée aux transports, a annoncé dans un interview diffusé hier que le gouvernement souhaitait faire une « pause » dans le dossier du Lyon-Turin.

Cette déclaration suscite la réaction suivante d'Eric FOURNIER, président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc et vice-président du conseil régional délégué à l'environnement et au développement durable.

« **Quelques mois après la ratification définitive par le parlement français** de l'accord franco-italien portant sur la construction du tunnel ferroviaire entre Lyon et Turin, la nouvelle ministre des transports nous annonce une « pause » sur ce projet.

Je rappelle que **nous ne pourrons régler nos problèmes cruciaux de dégradation de la qualité de l'air et garantir un aménagement durable de la montagne tant que nous n'aurons pas remis en cause le modèle du tout routier** qui a conduit à l'impasse subie actuellement par les territoires et par les populations qui les habitent.

La construction du tunnel dit « Lyon-Turin », **à condition que le volet fret soit traité de manière prédominante par rapport au volet transport de voyageurs**, est à cet égard un projet déterminant pour désengorger nos vallées alpines, mais ce n'est pas le seul.

Cette annonce ministérielle a au moins le mérite de nous rappeler, s'il en était besoin, que le financement des infrastructures de transport ferroviaire (voyageurs et fret) n'est pas assuré et doit faire l'objet d'une réflexion approfondie pour dégager des ressources adaptées et pérennes.

Nous avons ainsi réclamé récemment à l'échelle du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes (assemblée du 29 juin dernier) l'attribution de ressources dédiées, à commencer par celles du FDPITMA qui sont immédiatement mobilisables pour

contribuer à la relance du ferroviaire alpin – cf amendement n°30 qui a été déposé et adopté. Démarche adoptée à l'écrasante majorité des membres du conseil régional et notifiée au ministère des transports par courrier du président du conseil régional.

Je serai reçu dans les prochains jours par la ministre des transports et le ministre de la transition écologique solidaire pour préparer au mieux la mise en œuvre de mesures innovantes et efficaces de nature à réduire le risque sanitaire lié à la dégradation de la qualité de l'air pesant sur la vallée de l'Arve et nul doute que **le sujet des voies et moyens appropriés pour financer et développer les infrastructures ferroviaires alpines et transalpines sera en tête de nos discussions** ».

contact : François-Régis Bouquin. fbouquin@chamonix.fr - 06 01 08 15 88